



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 3 de l'ordre du jour

Préavis N° 01/2019

Demande de crédit de CHF 34'175.- TTC pour la rénovation de la chaufferie du bâtiment de la bibliothèque

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'autoriser la municipalité à demander un crédit de CHF 34'175.- TTC pour la rénovation de la chaufferie du bâtiment de la bibliothèque

d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 34'175.- TTC

de financer ce montant par la trésorerie courante

d'amortir l'investissement en 10 ans

Accepté

-
-
-

Par :

30 voix pour
2 voix contre
3 abstentions

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

Maria-José Hautier



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 4 de l'ordre du jour

Préavis N° 02/2019

Modification aux conclusions des préavis municipaux no 01/2015 et no 06/20017 – école du Vallon

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'autoriser la commune à modifier les conclusions des préavis municipaux no 01/2015 et no 06/2017 - école du Vallon en supprimant la mention de rachat du bâtiment scolaire par l'AISGE ,

de confirmer le crédit de CHF 6'896'000.- (CHF 661'000.- pour l'étude et CHF 6'235'000.- pour la construction),

de financer ces investissements par CHF 1'500'000.- en trésorerie courante et le solde de CHF 5'396'000.- par l'emprunt,

d'amortir une première tranche de CHF 1'500'000.- en 2019 par prélèvement sur le fonds de réserve « Investissements et amortissements futurs » au compte de bilan 9282.01 et le solde de CHF 5'396'000.-, dès 2020 sur une période de 29 ans

Accepté à l'unanimité

Par : 35 voix pour

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019.

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

Maria-José Hautier

« Conformément aux art. 110 et ss. LEP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du conseil communal »



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 5 de l'ordre du jour

Préavis N° 03/2019

Demande de crédit complémentaire de CHF 1'856'000.- destiné à financer la mise en séparatif du réseau d'assainissement du bassin versant du Vallon

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'autoriser la municipalité à demander un crédit de CHF 1'856'000.- destiné à financer le projet de mise en séparatif d'assainissement du bassin versant du Vallon,

d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 1'856'000.- pour la réalisation des travaux,

de financer cet investissement par un emprunt faisant partie du plafond d'endettement de la législature 2016-2021,

d'amortir le montant de CHF 1'856'000.- sur 30 ans, par prélèvement sur le fonds de réserves affectées au bilan 9280.35

Accepté à l'unanimité

Par : 35 voix pour

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

Maria-José Hautier



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 6 de l'ordre du jour

Préavis N° 04/2019

Demande de crédit de CHF 58'200.- destiné à mettre en place un système de détection incendie et une remise à jour des plans d'évacuation au centre du Vallon

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'autoriser la municipalité à mettre en place un système de détection incendie et une remise à jour des plans d'évacuation au centre du Vallon,

d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 58'200.- TTC,

de financer ce montant par la trésorerie courante,

d'amortir l'investissement sur 10 ans

Accepté à l'unanimité

Par : 35 voix pour

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

María-José Hautier



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 7 de l'ordre du jour

Préavis N° 05/2019

Règlement communal sur la naturalisation

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'adopter le règlement communal sur la naturalisation

Accepté	Par :	33	voix pour
▪		1	voix contre
▪		1	abstention

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

Maria-José Hautier



Extrait du procès-verbal
du Conseil communal de Saint-Cergue

Séance du 19 mars 2019

Présidence : Mme Amandine Lohri, présidente

Point n° 8 de l'ordre du jour

Préavis N° 06/2019

Demande d'autorisation de vendre le terrain en droit de superficie N° 530, sis à « La St-Cergue », surface 2562 m2, loué à M. Mark Brown et Mme Katharine Brown (Birch), superficiaires, promis vendu à M. David Pinel

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

d'autoriser la municipalité à vendre le terrain en droit de superficie no 530, sis à La St-Cergue, d'une surface de 2562 m2, loué à M. Mark Brown et Mme Katharine Brown (Birch), superficiaires, promis vendu à M. David Pinel

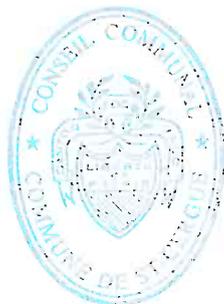
d'affecter le montant de la vente de CHF 768'600 au fonds de réserve N° 9282.01 au bilan

Accepté	Par :	33	voix pour
▪		0	voix contre
▪		2	abstentions

Ainsi délibéré en séance du 19 mars 2019

La présidente

Amandine Lohri



La secrétaire

Maria-José Hautier

« Conformément aux art. 110 et ss. LEP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du conseil communal »